

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu
Séance du 7 novembre 2017**

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS :

LEFORT-DUBE Annaïg	FCPE
GABILLEAU Tony	FCPE
CHIVOT-DUJARDIN Marie-Laure	FCPE
AMIR Sandrine	FCPE
DELANNAY Annaïg	FCPE
LADET Sophie	FCPE
TISLOWITZ Charlotte	FCPE
TROCELLIER Sophie	FCPE
MANSIKKAMAKI KANOUTE Pascale	FCPE
ROULLEAU Ingrid	PEEP
BOULANGER Marine	PEEP
ROUGAGNOU Sonia	PEEP
BEGUIN Christophe	PEEP
ROUGEON Vasco	PEEP
ESSERT Audray	PEEP
SAINT-LEGER Stéphanie	PEEP

ENSEIGNANT(E)S :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
FROIDEVAL Mélanie	CE1A
LACAZE Laetitia	CE1C
BARBAUX Julie	CE1-CM1
ROUGEOLLE Cédric	CE2A
FRANK Stéphanie	CE2B
LORiot Vincent	CE2C
CHAUMEL Thierry	CM1A
SANDOUK Sarah	CM1B
FOURNIER Sarah	CM1C
BRODIN Sophie	CM2A
PLISZKE Stéphanie	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
ZAFIMEHY Karine	CPA
DOGNON Aurélie	CPB
BEZIER Bruno	CPC

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS

MEGHERBI Mohamed

REPRESENTANTS LA MUNICIPALITE :

DELATTRE Amélie, Maire-Adjointe

**DIRECTEUR « direction de la famille » ville de
Colombes**

AGOUMELLAH Maklouf

**DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

MONTETAGAUD Hélène

ORDRE DU JOUR

-  **Bilan de la rentrée :** Structure pédagogique, évolution des effectifs, fréquentations des temps périscolaires, nouveaux horaires
-  **Bilan de la coopérative**
-  **Les projets de classes de découvertes**
-  **Questions diverses**
 - Situation des emplois aidés
 - Le nettoyage des locaux
 - Les modalités de mise en place du Service Minimum d'Accueil (SMA)
 - Les travaux dans l'école
-  **Approbation du règlement intérieur**



TEMPS SCOLAIRES

La structure pédagogique est composée de 17 classes. Une classe à double niveau CE1/CM1 a été constituée. Cette modalité pédagogique, souvent encouragée par l'Education nationale, appréciée par l'enseignante concernée, a permis également d'alléger les classes de CM1.

Après le départ de plusieurs enseignants en raison de situations très diverses : changements de départements, mise en disponibilité, nouvelles fonctions au sein de l'Education nationale de nouveaux enseignants, affectés « définitivement » ou pour cette seule année scolaire, ont rejoint l'équipe pédagogique.

Effectif et structure pédagogique

Classes	Enseignants	Effectifs	Classes	Enseignants	Effectifs
CPA	ZAFIMEHY Karine	23	CM1A	CHAUMEL Thierry	25
CPB	DOGNON Aurélie	24	CM1B	SANDOUK Sarah	26
CPC	BEZIER Bruno	24	CM1C	FOURNIER Sarah	25
CPD	DEQUIEDT Morgane	24 95	CM1	BARBAUX Julie	11 87
CE1A	FROIDEVAL Mélanie DUMINIL Margaux	27	CM2A	BRODIN Sophie	26
CE1B	BENAMEUR Kahina	27	CM2B	PLISZKE Stéphanie	27
CE1C	LACAZE Laetitia	27	CM2C	AKAKPO Florence	26 79
CE1	BARBAUX Julie	12 93			
CE2A	ROUGEOLLE Cédric	29			
CE2B	FRANK Stéphanie DE MARCH Olga	28			
CE2C	LORIOT Vincent	29 86			
Total cycle 2		274	Total cycle 3		166
			Effectif total		440

L'effectif global, en légère hausse, est conforme aux prévisions attendues.

Cette tendance devrait se confirmer et s'amplifier à la rentrée 2018.

A l'horizon 2019, l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire sur l'îlot situé entre l'avenue Henri Barbusse et la rue Denis Papin devrait à terme conduire à une redéfinition des contours du périmètre scolaire et alléger l'effectif global de l'école.

TEMPS PERISCOLAIRES ET D'ACCUEIL DE LOISIRS

Le retour à la semaine scolaire de 4 jours a eu pour conséquence la suppression des TAP le vendredi après-midi et a nécessité une réorganisation des temps périscolaires, notamment l'accueil de loisirs les mercredis.

La fréquentation de l'ensemble des temps périscolaires (restauration, accompagnement scolaire, ALE les mercredis...) est en augmentation. C'est la confirmation d'une tendance observée depuis plusieurs années.



Temps périscolaires et Accueils de loisirs		Descriptif	Nb d'enfants (Fréquentation moyenne)	Encadrement (Nombre d'animateurs)
Accueil du matin		Arrivée échelonnée		
De 7h45 à 8h45		Activité proposée par un animateur ou activité libre dans le centre de loisirs Facturation à la fréquentation	95	6 animateurs
Restauration scolaire		Préinscription sur des jours fixes. La restauration le mercredi est liée à l'inscription au centre de loisirs l'après-midi. (Sauf dérogation)	410	13 animateurs
De 12h à 13h30		Facturation à la réservation selon l'inscription. (sauf justificatif médical)		
Accueil du soir	Accompagnement scolaire	L'accompagnement scolaire (l'étude) est encadré par des enseignants, avec le renfort d'animateurs, de 16h50 à 17h30 pour l'aide aux devoirs, après un temps de goûter (fourni par la famille) et de détente de 16h30 à 16h50.	250	10 enseignants 5 animateurs (en renfort sur les études qui accueillent les élèves de CP)
	Ateliers du soir	Activités culturelles, sportives ou de loisirs choisies en début de trimestre par les enfants qui s'engagent à suivre assidument. Seuls les enfants ayant fréquenté l'accompagnement scolaire peuvent participer. Facturation à la fréquentation. Une même facturation pour l'accueil du soir (accompagnement scolaire et ateliers)	95	7 animateurs
De 17h30 à 18h30				
« Coup de pouce » CP		Destiné aux enfants de CP pour un soutien à l'apprentissage de la lecture Sur proposition des enseignants. Inscription à l'école. Dispositif coordonné par Mme Barbaux (enseignante CE1/CM1) Temps gratuit	8	2 clubs « coup de pouce » encadrés par une enseignante et des animatrices formées pour cette action
Lundi, mardi et jeudi de 16h50 à 18h				

ALE les mercredis : 170 enfants fréquentent en moyenne l'ALE. Cinq options de fréquentation sont possibles selon la modalité définie par la famille dans le cadre du Contrat Municipal de Rentrée Scolaire : matin sans repas, matin avec repas, après-midi sans repas, après-midi avec repas, journée complète avec repas.

Restauration scolaire : Une majoration de 5€ est appliquée si le CMRS n'a pas été retourné en mairie, en cas de fréquentation exceptionnelle (sans inscription préalable) ou de fréquentation de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires sans réservation préalable.
Les justificatifs d'absences sont à adresser en mairie à la Direction de la famille.

Accompagnement scolaire : Autres conséquences du passage de la semaine à 4 jours, et du retour hebdomadaire des 4 séances d'études après la classe. La rémunération des enseignants



a été réduite car réalisée à budget constant, c'est-à-dire sur la base de 3 études par semaine. Compte tenu par ailleurs des effectifs de plus en chargés, les enseignants volontaires pour effectuer ces vacances sont insuffisants pour couvrir les besoins.

Ateliers du soir : Les interventions des animateurs spécialisés sur les ateliers du soir ne sont pas reconduites.

BILAN DE LA COOPERATIVE

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) qui est une association complémentaire de l'école reconnue d'utilité publique avec pour fondement un projet coopératif d'éducation qui se réfère à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

L'adhésion à l'OCCE permet de recueillir les dons et de bénéficier du soutien de l'association en matière pédagogique, juridique et comptable.

Chaque classe dispose de sa propre coopérative alimentée par les dons des familles.

La coopérative générale (coopérative de l'école) gérée par deux mandataires et le conseil des maîtres est alimentée par les actions collectives (photos, fête de l'école, Les nuits de Lazare...) et une partie des dons des familles (25%).

Son rôle est de soutenir les projets collectifs et les actions inscrites au projet d'école (classes de découvertes par exemple)

Solde au 31/08/2016	20 187 €
----------------------------	-----------------

Recettes de l'année 2016/2017	
Dons des familles	13 341 €
Photos de classes et photos individuelles	3 928 €
Cinq Soirées cabaret impro, veillée contes, jeux	2 846 €
Fête école juin 2017	2 307 €
Subvention municipale classes autogérées	2 175 €
Concours Récréa'Caf 92 : "Le livre numérique" (CM2C)	1 500 €
Concours Récréa'Caf 92 : Projet "vélocité" (Séances vélo classes de CP)	1 333 €
"Pot d'accueil" remise livrets	363 €
Total	27 793 €

Déficit de l'année 2016/2017 *	-6 530 €
---------------------------------------	-----------------

Solde en caisse au 31/08/2017	13 657 €
--------------------------------------	-----------------

Dépenses de l'année 2016/2017	
6 Classes autogérées + hébergement séjour Desvres 2016 (séjour Desvres 2017 facturée 09/2017)*	19 284 €
Dépenses des coopératives de classes	9 469 €
Projet apprentissage vélo avec "Vélocité" (4 classes CP)	1 900 €
Projet "Le livre numérique" (CM2C): interventions écrivain + impressions	1 500 €
OCCE: Adhésions	708 €
Vidéoprojecteur, perforateurs, malles de transport	490 €
Sorties culturelles	249 €
Achats divers : papeterie, alimentaires...	226 €
Ballons récréations	197 €
Cotisations MAIF/OCCE : assurances élèves et classes	114 €
Autres charges : adhésion comité des fêtes des écoles, aquarium, abonnement Hiboutheque...	74 €
Sapin Noël	58 €
Animation et expo "La chaise"	54 €
Total	34 323 €

Le montant disponible au 01/09/2017 ne tient pas compte de la facturation de la classe de découvertes organisée à Desvres prélevée courant septembre 2017.

Il est nécessaire de déduire 8 188€ pour établir le budget prévisionnel de l'école.

La vente de livres organisée dans le cadre de la fête du livre permet à l'école de bénéficier d'un « crédit de livres » d'un montant de 2 300€ (25% de la vente)



LES PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTES

Les projets en cours d'organisation concernent cette année scolaire huit classes. Deux séjours se dérouleront dans les centres de la ville de Colombes, les six autres classes de découvertes « autogérées » seront organisées par l'école.

La mise en œuvre de ces projets permettra à tous les élèves de vivre une expérience de cette nature au moins une fois dans sa scolarité à l'école élémentaire.

Deux séjours dans les centres de la ville de Colombes

- Du 2 au 13 avril, classe de CM1C de Madame FOURNIER à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique près de Pornic, avec pour thèmes l'histoire et le patrimoine.
- Du 28 mai au 8 juin, classe de CM1A de Monsieur CHAUMEL sur l'île de Groix dans le Morbihan, avec pour thèmes la découverte du milieu marin et de la culture insulaire.

Trois projets de classes de découvertes dites « autogérées » impliquant six classes de l'école sont en voie de finalisation.

- Du 14 au 18 mai, les classes de CE1/CM1 de Madame BARBAUX et de CE1 Madame LACAZE au château de Bosc-Féré situé à Thuit-Signol près de Rouen.
Ce séjour est élaboré autour de thématiques scientifiques et environnementales.
- Du 14 au 18 mai, les classes de CM2 de Madame BRODIN et de Madame AKAKPO au « logis des grands chapeaux » à Bayeux dans le Calvados.
Ce séjour sera axé sur l'histoire de la seconde guerre mondiale avec notamment les visites du mémorial de Caen et des plages du débarquement. La proximité des plages permettra également la pratique du char à voile.
- Du 27 mai au 2 juin, les classes de CP de Madame DOGNON et de Monsieur BEZIER au « Domaine des enfants du Boulonnais », à Desvres près de Boulogne sur Mer.
La structure d'accueil est située à proximité d'une forêt pour l'étude de la faune et de la flore sauvage et dispose d'une ferme pédagogique.
Le car à la disposition du groupe permettra de visiter l'aquarium "Nausica", le musée de la céramique de Desvres... et de participer à différents ateliers scientifiques autour de la laisse de mer et de la dune.

Comme les années précédentes, les montants des participations seront échelonnés en tenant compte des quotients familiaux avec la possibilité de plusieurs versements.

La dimension financière est prise en compte dans l'élaboration des projets de classes « autogérées » afin de limiter la contribution financière des familles (prestations, distances kilométriques...).

Différentes actions sont également envisagées pour financer ces projets :

- Organisation par les parents d'élèves, le jour de la remise aux familles du 1^{er} bilan trimestriel, d'un « pot d'accueil » (samedi 16 décembre)
- « Les goûters du lundi ». Vente de gâteaux à 16h30 pour les enfants fréquentant l'étude.
- « Les Nuits de Lazare ». A l'image des années précédentes, 5 événements festifs à destination des 5 niveaux de classes pour les enfants et les familles du CP au CM2 seront organisés avec l'aide des parents.
 - CM1 : « Cabaret d'improvisation », vendredi 24/11/2017 avec la participation des « Free Rouges »
 - CP : « Soirée contes », vendredi 19/01/2018 avec la participation de la compagnie de « La voix du Léopard »
 - CM2 : « Soirée jeux », vendredi 02/02/2018 avec la participation de l'association « Strata'j'm »



- CE2 : « Cabaret d'improvisation », vendredi 6/04/2018 avec la participation des « Free Rouges »
- CE1 : « Soirée jeux », vendredi 25/05/2018 avec la participation de l'association « Strata'j'm »

L'école sollicite également l'aide financière de la municipalité destinée à soutenir les projets de classes autogérées.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur pour l'année 2017/2018 est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Il sera prochainement remis aux familles avec la charte de laïcité à l'école.

Les classes célébreront la « journée nationale de la laïcité » en organisant des débats et en réalisant des travaux et des productions portant sur un des articles de la charte.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville <http://www.colombes.fr/vie-quotidienne/eveil-et-education-162.html>

QUESTIONS DIVERSES

Situation des emplois aidés

La suppression de 23 000 emplois aidés dans l'Éducation nationale affecte, au niveau des écoles, les contrats dédiés à l'aide administrative à la direction.

Le contrat de Madame KONÉ n'a pas été renouvelé. Comme désormais de nombreuses écoles, l'école Lazare Carnot fonctionne sans aide ou assistant administratif.

Les emplois aidés destinés à accompagner les élèves en situation de handicap (AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire) ne sont pas concernés par cette mesure.

L'absence d'AVS pour les élèves bénéficiant pourtant d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est la conséquence d'une pénurie de candidatures ou de longueurs administratives d'affectation.

Les modalités de mise en place du Service Minimum d'Accueil (SMA)

Depuis 2008, la loi institue un Service Minimum d'Accueil (SMA) dans les écoles sur le temps scolaire en cas de grève des enseignants.

L'Éducation nationale assure cet accueil si le nombre de grévistes est inférieur à 25%. Dans les autres cas, un service d'accueil est mis en place par la commune qui bénéficie en contrepartie d'une compensation financière de l'État.

La situation du 10 octobre dernier (nombreux enseignants grévistes) interroge les modalités de diffusion de l'information. Le SMA n'a pas été mis en place. Ni l'école, ni les familles n'ont été informées de cette situation plaçant l'école dans l'incapacité d'anticiper une organisation d'accueil.

Dans tous les cas de figure, il serait indispensable d'acter une décision (mise en place ou non du SMA) minimum 48h avant pour permettre aux familles de s'organiser et pour éviter aux écoles de gérer une situation très délicate.

Le nettoyage des locaux

Suite aux nombreuses défaillances constatées l'an dernier une nouvelle société a été désignée pour effectuer le nettoyage depuis la rentrée.

La qualité du dialogue et des prestations est globalement plus satisfaisant.



Le nettoyage « en profondeur » (lavage mécanique des sols, décapage des tables...) habituellement réalisé durant l'été – conformément au cahier des charges - n'a pas été effectué par la société précédente. Le nouveau prestataire visiblement engagé à compenser cette situation durant les vacances de la Toussaint n'a pas réalisé ce nettoyage attendu. Les représentants de la ville s'engagent à intervenir auprès de la société pour que cette prestation soit enfin réalisée au cours des prochains congés.

Les travaux dans l'école

Principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation

- Remises en peinture de la salle vidéo et du couloir du rez-de-chaussée
- Reprise de l'enrobé dans les cours de récréation : tour des arbres, flaques
- Mise à niveau de l'alarme anti-intrusion (en cours)

Prochain conseil d'école : Mardi 6 mars 2018